

France**ENQUÊTE** Les trois tunnels découverts en sous-sol semblaient viser les points stratégiques de l'établissement
De mystérieuses galeries creusées sous la prison de la Santé

Angélique Négroni

[02 septembre 2004]

Un projet d'évasion par les sous-sols de la prison de la Santé était-il en train de se préparer, ou bien des visiteurs clandestins ont-ils voulu explorer des passages souterrains ? La question est posée depuis que l'on a découvert l'existence de trois galeries creusées horizontalement sous l'établissement pénitentiaire de Paris. Sur une longueur de 20 mètres environ et à des profondeurs variables, de 15 et 18 mètres, ces tunnels allaient droit vers des points stratégiques de la prison, comme les portes d'entrée et les miradors. Vraisemblablement, de mystérieux explorateurs ont réactivé d'anciennes galeries existantes en les déblayant.

Cette découverte, qui remonte au début du mois, a été faite par l'administration pénitentiaire. Celle-ci avait été alertée pas des détenus qui avaient entendu du bruit venant des sous-sols. L'administration avait alors dépêché les équipes régionales d'intervention et de sécurité (Eris) qui avaient découvert les ouvrages.

Prenant l'affaire au sérieux, le parquet de Paris, qui a saisi sa section antiterroriste, a, depuis le 21 août dernier, ouvert une enquête préliminaire. Il a confié les investigations à la brigade de répression du banditisme ainsi qu'à la section antiterroriste de la brigade criminelle.

Travaillant d'arrache-pied sur l'affaire, ces deux services n'écartent aucune hypothèse. Ainsi, ils cherchent à vérifier si une évasion concernant des détenus des milieux terroristes ou du banditisme était en préparation. De même, ils n'excluent pas la piste d'une action terroriste qui aurait consisté à déposer des explosifs en sous-sol. Enfin, ils envisagent aussi d'avoir affaire à des cataphiles, ces promeneurs clandestins qui explorent les galeries.

Pour l'heure, les enquêteurs disposent de peu d'indices. Sur place, ils ont trouvé quelques outils, notamment des pelles. Ils ont également constaté que des travaux sommaires d'étalement avaient été réalisés dans ces tunnels, partant de cavités existantes. Pour en savoir plus, ils ont fait appel à des experts spécialisés dans le creusement souterrain. Ces derniers vont étudier les tunnels et vérifier qu'il s'agit bien d'anciennes galeries déblayées et non d'ouvrages fraîchement réalisés. Ils devraient également apporter des précisions sur la manière dont les auteurs s'y sont pris pour retirer les gravats.

Quel que soit le résultat de l'enquête, l'affaire pose le problème de la sécurité des sous-sols parisiens. Pourtant, au moment de la construction de la Santé, en 1867, les galeries passant sous l'établissement avaient été rebouchées.

Puis, au début des années 80, une police des sous-sols avait été créée. *«Cela pour faire face au phénomène nouveau des cataphiles qui visitaient illégalement les 285 kilomètres de galeries parisiennes. Ils passaient par 392 accès dont la plupart ont aujourd'hui été rendus inaccessibles. Mais ces visiteurs trouvent toujours le moyen de s'infiltrer»*, raconte l'ancien commandant de cette police souterraine, Jean-Claude Saratte.